

# RÉVÉLATION DE DEUX NOUVEAUX AVERS POUR LA DRACHME « AU CHEVAL ET AU FLEURON », ATTRIBUABLE A LA MOYENNE VALLÉE DE L'HÉRAULT

Cédric Lopez

*Ce papier identifie deux nouveaux avers pour la drachme attribuable à la moyenne vallée de l'Hérault (Feugère 2001), grâce au procédé de reconstitution d'empreinte réalisé par informatique. La nouvelle classification proposée permet de corriger le classement habituellement utilisé.*



Figure 1 : Reconstitution d'empreinte exacte du revers de la drachme « au cheval et au fleuron ».

Ces monnaies d'argent gauloises pré-augustéennes à flan quadrangulaire ont la particularité de toujours présenter un cheval à gauche au revers (Figure 1), sur un trait de sol, surmonté d'un fleuron. Henri de La Tour les présente sous les références L.T. 3571 et L.T. 3572. Comme le mentionne M. Feugère<sup>1</sup>, l'émission de ces monnaies d'argent locales semble appartenir à l'un des peuples qui ont habité la région de Béziers au premier siècle avant notre ère.

Jusqu'à aujourd'hui, seulement deux types étaient identifiés (L.T. 3571 et L.T. 3572), même si l'on se rendait bien compte de la difficulté à classer certaines monnaies « au cheval et au fleuron » sous l'une de ces deux références. En effet, le flan de ces monnaies est toujours plus petit que le motif gravé sur le coin monétaire (rapport d'environ un cinquième). Il en résulte que ces monnaies présentent une partie de motif différente sur chaque

exemplaire. En superposant (par informatique) les parties de motifs communes des exemplaires connus, il est possible d'obtenir l'empreinte complète, i.e. la totalité du motif gravé sur le coin monétaire. Par exemple, à partir de trois exemplaires issus du même coin de revers, l'empreinte de revers de la monnaie « au cheval et au fleuron » a pu être reconstituée (Figure 1). Le travail de caractérisation<sup>2</sup>, menée sur les empreintes reconstituées par informatique<sup>3</sup>, m'a permis de mettre au jour deux nouvelles variantes d'avers. Au total, il existe donc quatre variantes d'avers ayant chacune un style particulier. Nous présentons donc ce nouveau classement.

## Variante 1 (L.T. 3571)

La première variante, LT. 3571, est à rapprocher des drachmes « à légende BIRACOS », « au daim », et « au cavalier à gauche ». C'est la plus rare variante comptant seulement six exemplaires connus (Feugère 2001) pouvant être classés sous cette référence<sup>4</sup>. Un torque est présente sous la tête à gauche, la chevelure est représentée par cinq bandeaux. Devant la tête se trouvent des motifs arciformes, le tout dans un grènetis de points liés (Figure 2).

<sup>1</sup> Cf. Le monnayage gaulois BnF 3571/72 et les origines préromaines de la cité de Béziers, cahier numismatiques n°164.

<sup>2</sup> Fondé sur l'examen des liaisons entre coins monétaires (Cf. Colbert de Beaulieu (1973))

<sup>3</sup> Processus permettant la superposition de photographies de monnaies issues d'un même coin monétaire.

<sup>4</sup> Ces monnaies ont souvent un avers décentré ce qui ne permet pas toujours de les classer avec certitude.



Figure 2 : Reconstitution d'empreinte de l'avvers pour la monnaie au cheval LT. 3571

**Variante 2 (LT. 3572)**

La seconde variante, L.T. 3572, présente une tête de style différent. Henri de La Tour a dessiné un avers contenant peu d'information, compte tenu de l'extrême rareté de cette variante. Malheureusement, les auteurs contemporains ont identifiés les variantes qui n'étaient pas la L.T. 3571 en tant que L.T. 3572. Il s'agit d'une erreur. Effectivement, même si le dessin de La Tour est peu riche en information, il nous laisse tout de même apercevoir un collier de perle présent à la base du cou. Il s'agit d'une information caractéristique d'une variante d'avvers de la drachme « au cheval et au fleuron », qui ne peut s'observer sur d'autres variantes (Figure 3). Un exemple de monnaie classifiable sous la référence L.T. 3572 est présenté à la figure 3.



Figure 3 : Drachme « au cheval et au fleuron » LT. 3571

A/ Buste de bon style à gauche avec collier de perles.

R/ Cheval à gauche en posture de présentation sur un trait de sol, disque pointé au-dessus du cheval, queue tombant à la verticale.

**Variante 3**

La troisième variante, celle que l'on classe souvent par erreur sous la référence L.T. 3572, a un style très proche de l'avvers de la drachme « à la main ouverte » (Lopez 2007). La chevelure n'est représentée que par un arc de cercle et aucun motif devant le visage n'est visible (Figure 4 : Reconstitution des empreintes d'avvers de la monnaie « au cheval et au fleuron » avec coiffure sans lunules (1) et avec lunules (2). À noter qu'il existe une autre variante très proche de celle-ci, dont la chevelure est constituée de lunules sous l'arc de cercle (Figure 4, photo 2).



Figure 4 : Reconstitution des empreintes d'avvers de la monnaie « au cheval et au fleuron » avec coiffure sans lunules (1) et avec lunules (2).

**Variante 4**

La quatrième et dernière variante est celle qui a posé le plus de problèmes d'identification jusqu'à aujourd'hui. L'avvers est souvent mal venu à la frappe et présente des motifs qui semblent être désordonnés. Parmi les monnaies présentant un avers non classifiable sous les références L.T. 3572 ou L.T. 357, nous avons retenu les exemplaires ci-dessous (Figures 5 et 6).



Figure 5 : Drachmes « au cheval et au fleuron » (Coll. Part.)

<sup>5</sup> Même exemplaire que n°17 (Feugère 2008)



Figure 6 : Drachmes « au cheval et au fleuron » présentées dans Feugère 2008 (la monnaie n°17 est la même que la monnaie 4 présentée à la figure 5)

Grâce à la reconstitution d’empreinte par informatique, cette énigmatique variante d’avers peut être présentée dans sa quasi-totalité et permet de lever toute ambiguïté.

Cette reconstitution est exacte (Figure 7), réalisée à partir des exemplaires présentés aux figures 5 et 6.



Figure 7 : Reconstitution exacte d’un avers d’une drachme « au cheval et au fleuron »

## CONCLUSION

En s’appuyant sur les travaux de M. Feugère (2001), G. Depeyrot indique sous le numéro 278 (« Série au sanglier – Cheval au disque »), la présence d’un sanglier à l’avers et qualifie la monnaie « Hybride entre série au sanglier et série au cheval ». Il n’en est rien. L’avers de la monnaie Depeyrot n°278 est sans aucun doute le buste présenté ici, et non un sanglier. Ce buste (casqué ? d’inspiration ibérique ?) est atypique des bustes connus pour les monnaies

attribuables aux Rutènes et à la vallée de l’Hérault. Le style rappelle les monnaies Cadurques dites « à la tête triangulaire », avec un œil symbolisé par un point dans un triangle et le menton en « croissant ».

Il est intéressant de noter que toutes les drachmes présentant cet avers ont un revers frappé par exactement le même coin, reconnaissable par un point au-dessus de l’arrière train du cheval, une queue en deux traits perpendiculaires, un trait de sol rejoignant le grènetis de part et d’autre. À partir des quatre exemplaires présentés en figure 6 et 7, j’ai pu reconstruire l’empreinte exacte du revers, conservant les défauts et témoins d’usure de la matrice (Figure 1).

En 2008, M. Feugère publie 34 drachmes *au cheval et au fleuron* en les classant selon deux types : L.T. 3571 et L.T. 3572. La Tour avait distingué ces deux types car il avait remarqué deux avers de style différent. En suivant ce raisonnement, et puisque de nouveaux avers ont été mis en évidence ici, il faut donc reprendre le classement de ces drachmes selon les quatre types présentés ici. Par exemple, les monnaies n°6, 10, 17 et 28 de l’étude de Feugère (2008) correspondent aux reconstitutions d’empreinte présentées en figure 5 et 6.

Le procédé de reconstitution d’empreintes par informatique permet de révéler des motifs complets et faciliter ainsi l’identification des drachmes. Ce travail devrait être mené sur tous les types monétaires présentant un flan trop court pour dévoiler la totalité de leur gravure. Très prochainement, un travail de reconstitution

d'empreintes concernant les monnaies rutènes et attribuables à la moyenne vallée de l'Hérault sera publié.

## BIBLIOGRAPHIE

COLBERT DE BEAULIEU, J.-B. (1973) *Traité de numismatique celtique I : Méthodologie des ensembles. Paris, Les Belles Lettres.*

FEUGERE, M. (2001) Monnaies gauloises d'Abeilhan (Hérault). *BSFN* 56, p. 181-186.

FEUGERE, M. (2008) Le monnayage gaulois « au cheval et au fleuron » La Tour 3571/72 et les origines préromaines de la cité de Béziers. *Revue numismatique n°164*

LOPEZ, C. (2007) Les monnaies attribuables aux Rutènes et à la moyenne vallée de l'Hérault. *Editions VIIRIA, Montpellier.*

SAVES, G. (1976) Les monnaies gauloises « à la croix » et assimilées du Sud-Ouest de la Gaule, *Toulouse.*

DE LA TOUR, H. (1892) *Atlas de monnaies gauloises. Librairie Plon, Paris.*